Département DE LA SARTHE



Conseil Municipal 7 juin 2024

Liste des délibérations

Membres en exercice: 15 - Présents: 10 - Pouvoirs: 3 - Votants: 13

POINT	N° délibération	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Election du secrétaire de séance	Mme Liliane MECHE a été désignée secrétaire de séance.
2		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 29 mars 2024	Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2024 a été adopté.
4	026/2024	Service scolaire_Création et suppression simultanée d'un emploi permanent	Le Conseil Municipal a décidé simultanément de : — Créer un emploi permanent d'ATSEM à 29,5 heures/semaine à compter du 29/08/2024 ; — Supprimer l'emploi permanent d'ATSEM à 31 heures/semaine à compter du 29/08/2024.
5	027/2024	Service cantine scolaire_Création et suppression simultanée d'un emploi permanent	Le Conseil Municipal a décidé simultanément de : - Créer un emploi permanent d'adjoint technique territorial à 16,31 heures/semaine à compter du 28/08/2024; - Supprimer l'emploi permanent d'adjoint technique territorial à 17 heures/semaine à compter du 28/08/2024.
6	028/2024	Service technique_Mise à jour d'un emploi permanent	Les membres du Conseil Municipal ont adopté la mise à jour de l'emploi permanent.
7	029/2024	Mise à jour du tableau des emplois	Le Conseil Municipal a mis à jour le tableau des emplois.
8	030/2024	Demande de subvention au titre de l'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC) 2024	 Le Conseil Municipal a : Approuvé le projet " Réfection de la voie communale n°5 (Le Petit Noyer)"; Retenu la proposition de l'entreprise COLAS de Champagné pour un montant de 29 826,85 € H.T.; Autorisé Mme la Maire à déposer une demande de subvention au titre de l'Aide Départementale à la Voirie Communale (ADVC) 2024 concernant le projet précité et à solliciter une aide de 50 % du montant H.T.; Attesté de l'inscription du projet au budget de l'année en cours.
9	031/2024	Site internet de la commune_Choix d'un prestataire	Le Conseil Municipal a retenu la proposition de Créasit de Nantes (44) : Investissement (1 ^{ière} année) : 4 691,00 € H.T. (+ option formation 1 150,00 €) Fonctionnement (à compter de la 2 ^{ième} année) : 1 027,20 € T.T.C./an
11	032/2024	Adhésion à la Fondation du patrimoine	Le Conseil Municipal a : — Approuvé l'adhésion à la Fondation du Patrimoine de notre Région ; — Décidé de prendre en charge la cotisation annuelle correspondante, soit 200,00 €.
12	033/2024	Adhésion à la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)	Le Conseil Municipal a : - Approuvé l'adhésion à la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) ; - Décidé de souscrire un forfait annuel adapté auprès de la SACEM ; - Décidé de prendre en charge la rémunération due à la Spré, le cas échéant.
13	034/2024	Mise à jour du Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (DICRIM)	Le Conseil Municipal a adopté le Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs (DICRIM).